

25 OCT. 2002

Joël Chardine
Secrétaire - Questeur
de l'assemblée départementale

Evry, le 21 octobre 2002

Monsieur Alain MAINDRON
Maire
Rue du Château
91410 SAINT-ESCOBILLE

Monsieur le Maire,

Lors de la réunion qui s'est tenue à Mérobert sur le projet de CET initié par GÉODEVE le 8 octobre dernier, j'avais été mandaté pour que Monsieur le Préfet ainsi que Monsieur le Président du Conseil Général reçoivent les maires du canton.

J'ai le plaisir de vous indiquer que Michel Berson vous recevra le lundi 28 octobre à 17 heures dans son bureau. Il aurait souhaité pouvoir se déplacer dans notre canton, mais vous savez qu'il a dû faire face à une cruelle maladie qui l'oblige à se ménager.

Monsieur le Préfet, quant à lui, recevra les élus de notre canton le lundi 18 novembre à 18 heures.

Dans sa séance du 21 octobre, l'Assemblée Départementale a voté à l'unanimité la motion dont vous trouverez copie ci-jointe.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sincères salutations.


Joël CHARDINE

**CONSEIL GÉNÉRAL
ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

**MOTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL
AU COURS DE SA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2002**

PROJETS DE CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DANS LE CANTON DE DOURDAN

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

CONSIDÉRANT les projets de CET de classe 2 initiés par la même société privée, à Saint-Escobille et à Allainville (78) à la limite des communes de Corbreuse et Chatignonville,

CONSIDÉRANT que le Conseil général souhaite exprimer sa solidarité aux communes concernées,

CONSIDÉRANT que le Conseil général ne souhaite pas que des projets d'envergure soient réalisés contre l'avis des élus locaux,

CONSIDÉRANT que les doutes exprimés par les collectivités concernées sont légitimes quant aux risques pour l'environnement,

CONSIDÉRANT que les méthodes utilisées par la société initiatrice de ces projets, mettant les élus devant le fait accompli, sont inacceptables,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DEMANDE que le Président du Conseil général reçoive les maires des communes concernées.

EXPRIME son entière solidarité envers les élus des communes concernées par le projet de centre d'enfouissement technique de Saint-Escobille et Allainville.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL

MICHEL BERSON